



## Des plantations ivoiriennes aux forêts libériennes : dynamiques migratoires des Burkinabè, entre itinéraires, acteurs et réseaux

*From Ivorian plantations to Liberian forests : migration dynamics of Burkinabè, between routes, actors, and networks*

**Souleymane KARAMBIRI**

Centre Universitaire de Gaoua/Université Nazi Boni, Burkina Faso

Email : [karambirisouleymane784@gmail.com](mailto:karambirisouleymane784@gmail.com)

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0006-0531-8044>

**Mahamadou ZONGO**

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : [zongomahamadou@yahoo.fr](mailto:zongomahamadou@yahoo.fr)

**Yamba SIRI**

Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso

Email : [siriyamba@yahoo.fr](mailto:siriyamba@yahoo.fr)

**Résumé :** La migration des Burkinabè en Afrique de l'Ouest est un phénomène ancien, notamment celle vers la Côte d'Ivoire où elle a fortement contribué à l'économie de plantation et connaît actuellement une extension spatiale vers de nouvelles zones agricoles. Aujourd'hui, cette migration présente de nouvelles dynamiques par l'ouverture d'un « front pionnier » au Libéria. Le présent travail vise à comprendre cette nouvelle dynamique migratoire en analysant ses raisons, ses itinéraires, ainsi que les acteurs et les réseaux mobilisés. En adoptant la méthode qualitative avec une orientation socio-anthropologique et un ancrage dans la sociologie des réseaux, les données ont été collectées essentiellement à travers des entretiens et des observations en Côte d'Ivoire et au Libéria. L'approche a permis de savoir que la migration des Burkinabè dans les forêts au Libéria tient à plusieurs raisons qui vont de l'adaptation à l'évolution de l'environnement de leurs activités agricoles en Côte d'Ivoire et les opportunités (ou potentielles) agricoles qu'offre leur nouvelle destination qu'est le Libéria. Le processus engage plusieurs acteurs, aux rôles, stratégies et motivations divers et souvent même contradictoires, mais aussi aux intérêts divergents et à la légitimité variable.

**Mots-clé :** Migration, Acteurs, Réseaux, Libéria, Côte d'Ivoire.

**Abstract :** Migration from Burkina Faso within West Africa is a long-standing phenomenon, particularly toward Ivory Coast, where it has significantly contributed to the plantation economy and has more recently expanded into new agricultural zones. Today, this migratory movement is marked by new dynamics, most notably the emergence of a “pioneer front” in Liberia. This study aims to understand this evolving migration trend by analyzing its underlying causes, trajectories, key actors, and the networks mobilized in the process. Adopting a qualitative methodology with a socio-anthropological orientation and rooted in network sociology, data were primarily collected through interviews and field observations in Ivory Coast and Liberia. The findings reveal that Burkinabè migration into the Liberian forest regions is driven by multiple factors, including the need to adapt to changing environmental conditions affecting agricultural activities in Ivory Coast and the perceived or anticipated agricultural opportunities in Liberia. This process involves a diversity of actors whose roles, strategies, and motivations are often heterogeneous or even contradictory, reflecting divergent interests and varying degrees of legitimacy.

**Keywords :** Migration, Actors, Networks, Liberia, Ivory Coast.

## Introduction

Dans le cadre de la mise en valeur des colonies, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) a été démantelée et une grande partie de son territoire fut rattachée à la Côte d'Ivoire pour former un nouvel territoire, la Haute-Côte d'Ivoire<sup>1</sup>. Indépendamment des déplacements de populations engendrés par cette décision politique, la Côte d'Ivoire a toujours été au cœur des migrations sahéliennes. Ce pays a été une « destination privilégiée » pour les migrants Burkinabè, au moins depuis le début du XXème siècle où «les coupeurs de bois de Côte d'Ivoire (...) recrutaient déjà la main-d'œuvre dans la partie voltaïque du Haut-Sénégal-Niger» (Courtin, Fournet & Solano, 2010, p. 14).

Pour soutenir cette dynamique migratoire des Burkinabè, des mesures incitatives<sup>2</sup> mises en place par des opérateurs de plantations, associées à d'autres facteurs<sup>3</sup>, ont contribué à drainer des migrants Burkinabè dans les plantations en Côte d'Ivoire. À partir de 1960 avec l'indépendance, le discours officiel favorable aux migrants, porté par le Président Félix Houphouët-Boigny, a eu comme effet l'amplification des flux migratoires Burkinabè à destination des plantations en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, les migrants principalement d'origine Burkinabè dominent le secteur du cacao dans ce pays (Ruf, Salvan & Kouamé, 2020).

Cependant, le constat sur le terrain révèle l'émergence d'un nouveau «front pionnier», à savoir le Libéria vers lequel se (re) dirigent massivement les planteurs Burkinabè de Côte d'Ivoire. Dès lors, un certain nombre de questions émergent. Comment expliquer la migration des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire? Subsidièrement, quelles sont les raisons qui sous-tendent ces migrations? Qui en sont les acteurs? Quels sont les réseaux et itinéraires de cette migration? Les objectifs attachés à ce questionnement sont de comprendre les migrations des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire, pour en connaître les motivations, les dynamiques sociales à l'œuvre à travers les acteurs et des réseaux en présence.

Les auteurs se sont montrés particulièrement prolifiques en publiant de nombreux travaux sur les migrations dans le contexte des économies de plantation. Une partie de ces recherches a porté sur la Côte d'Ivoire, en s'intéressant notamment aux migrations des Burkinabè dans ce pays et aux dynamiques qui les accompagnent. Par contre, le nouveau contexte migratoire du Libéria est faiblement documenté.

Sur l'économie de plantation de façon générale, les recherches ont parfois porté sur les différentes formes de contrat, avec un focus sur l'arrangement contractuel le «Planter-Partager», construit sur le binôme autochtones-migrants ainsi que l'évolution historique l'y ayant conduit (Colin & Ruf, 2011). D'autres travaux ont mis en exergue le développement des mouvements de retour des migrants du fait des difficultés économiques, de la dégradation de leurs conditions de séjour (Boyer, 2016 ; Kabbanji & Piché, 2006 ; Zongo, 2003) et des stratégies propres aux migrants à travers l'étude de leurs trajectoires professionnelles, résidentielles et familiales (Blion, 1992).

Aussi, la primauté de la destination Côte-d'Ivoire et son poids dans l'émigration des Burkinabè a été fortement soulignée par plusieurs sources (Héma, Zerbo & Koffi, 2018 ; Boyer & Lanoue, 2009 ; Beauchemin, Henry & Schoumaker, 2007 ; Balac, 2002 ; Blion,

---

<sup>1</sup> En plus de la Côte d'Ivoire, ce démantèlement de la Haute-Volta en 1932 a aussi profité au Niger et au Mali, l'objectif visé était de bénéficier de la main d'oeuvre voltaïque.

<sup>2</sup> Il s'agit entre autres de l'amélioration des conditions de travail (meilleure rémunération, offre de logement et de santé), le paiement en espèce, l'institution de migration volontaire. Ces mesures s'inscrivaient dans un changement de paradigme, marqué par le passage du travail forcé (système colonial) à une main-d'oeuvre libre et consentie.

<sup>3</sup> Emprise des aînés sur la vie sociale des cadets dans la société moaga et les problèmes d'héritage liés à la succession matrilineaire chez les lobi par exemple (Courtin, Fournet, Solano, 2010, p. 15).

1992). Ce dernier groupe d’auteurs a conclu en effet que «le secteur agricole ivoirien est le domaine de prédilection de nombreux ressortissants Burkinabè » (Héma, Zerbo & Koffi, 2018, p. 299). Leurs recherches ont mis l’accent sur les activités agricoles, les investissements socio-économiques et les échanges financiers qui en résultent entre la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso ainsi que les besoins couverts par ceux-ci.

Il apparaît ainsi que la problématique centrale de notre étude (la migration des Burkinabè au Libéria) constitue un phénomène relativement récent, encore peu exploré par la recherche. C’est précisément cette lacune que cette publication, fondée sur la méthodologie exposée ci-après, entend combler.

## 1. Méthodologie

L’étude explore les rapports sociaux, les stratégies et les représentations des acteurs structurant la dynamique des migrations des Burkinabè au Libéria. À cet effet, la méthode qualitative a été choisie. L’approche socio-anthropologique qualitative utilisée a permis de conduire des entretiens semi-structurés et des observations *in situ* auprès des informateurs.

Comme référent théorique, l’étude s’inscrit dans la sociologie des réseaux du moment où la migration des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d’Ivoire semble *a priori* obéir à un fait de réseaux. Le choix de ce cadre opératoire se fonde sur le fait que le parcours migratoire obéit souvent à de logiques relationnelles fondées sur des liens sociaux préexistants ou recomposés, aboutissant à de véritables réseaux migratoires (Massey & al., 2010). Ces réseaux migratoires peuvent être non seulement familiaux, mais aussi institutionnels, communautaires et spirituels (Béraud & Basilien-Gainche, 2014). Aussi, Bertocello & Brédeloup (2021) ont souligné dans leurs travaux, les formes de solidarité et de mobilisation invisibles qu’engendrent les réseaux informels féminins dans les migrations intra-africaines. L’ancrage théorique de ce travail dans la sociologie des réseaux se justifie par le fait que les réseaux agissent comme facilitateurs, régulateurs et transmetteurs dans les processus migratoires.

Les réseaux étant définis comme « les relations entre les individus » (Merklé, P., 2004, p. 3), il s’agit de les analyser à travers le schéma de leur formation et/ou transformation et leurs effets sur les comportements individuels et collectifs des migrants. Ce qui revient, à travers l’analyse des rapports sociaux, à « restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens » (Merklé, P., 2004, p. 4).

La représentativité statistique des acteurs interrogés n’étant pas la visée de la présente étude, elle a cependant atteint la saturation de l’information par l’usage de la méthode du choix raisonné et l’effet boule de neige. C’est ainsi que des entretiens semi-directifs ont été réalisés. Il s’agit au total de quarante-neuf (49) entretiens réalisés avec différentes catégories d’acteurs, à savoir des entrepreneurs et des employés agricoles, un patron de société, des intermédiaires, des libériens, des délégués du Conseil supérieur des Burkinabè de l’étranger (CSBE), du responsable chargé de la coordination des planteurs Burkinabè au Libéria. Ce nombre d’enquêtés a été atteint en appliquant le principe de la saturation de l’information.

En plus, au gré des opportunités qui se sont présentées, quelques entretiens informels ont été réalisés et les informations obtenues ont été intégrées à l’analyse au même titre que les entretiens semi-directifs. Déroulées en octobre 2022 en Côte d’Ivoire, les enquêtes ont concerné Abidjan, Guézou, Duékoué, Guiglo, Soubré, Méagui et San Pédro. Ces localités ont été choisies, parce que représentant à la fois des zones de concentration de migrants et de départ de migrants vers le Libéria. Les entretiens ont été retranscrits et traités suivant les techniques d’analyse de contenu et d’analyse thématique. À ce dispositif ont été associées des sources documentaires. L’analyse des données collectées a permis d’aboutir aux résultats qui ont ensuite été discutés.

## 2. Résultats

Les résultats portent sur les points suivants : les éléments de raison des migrations des Burkinabè au Libéria, les acteurs et les réseaux de la migration.

### 2.1. Eléments de raisons des migrations des Burkinabè au Libéria

Les migrations des Burkinabè au Libéria s'expliquent par plusieurs raisons encadrées dans des faits majeurs que sont la crise économique, l'ivoirité et les conflits armés.

La Côte d'Ivoire concentre une frange importante de la diaspora Burkinabè qui se trouve être la communauté étrangère numériquement la plus importante du pays (Courtin, Fournet & Solano, 2010). En grande partie, installée en milieu rural, elle a été affectée par la crise économique de la fin des années 1980, de l'irruption du concept de l'ivoirité dans la seconde moitié des années 1990 qui a remis en cause le statut des étrangers dans l'accès à la propriété en milieu rural, et enfin les conflits armés de 2000 à 2002 et 2011. Du fait de la guerre qui a fragilisé fortement la situation socio-économique des non-autochtones (Colin & Ruf, 2011, p. 169), la communauté Burkinabè a été, dans de nombreuses localités, confrontée à la remise en cause des anciens accords fonciers par la nouvelle génération d'ivoiriens.

Aussi, la précarité foncière des migrants Burkinabè, découlant de cette situation et du renchérissement de la monétarisation du tutorat, va accélérer la colonisation des forêts classées ivoiriennes par eux, dans un contexte politique marqué par la fragilisation du corps de contrôle de ces espaces du fait de la guerre. En effet, «De nombreux fronts pionniers ont été ouverts et ont entraîné le défrichement de plusieurs milliers d'hectares de forêts naturelles suivi d'installation de cultures de rente notamment le cacaoyer » (Sangne et al., 2015, p.1). Aussi, «les forêts classées et autres réserves et parcs nationaux situés à l'ouest du pays semblent les plus affectés» (Sangne et al., 2015, p. 2). Cette vulnérabilité structurelle a été accentuée par les conflits armés qu'a connus le pays, lesquels ont contribué à intensifier les dynamiques migratoires internes et transfrontalières, exerçant ainsi une pression accrue sur les écosystèmes protégés.

En effet, les migrations des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire se lit également au prisme des conflits armés qui ont eu lieu dans ce pays et au Libéria. En effet, le Libéria, actuel pays d'attraction des migrants Burkinabè, a connu deux guerres civiles respectivement de 1989 à 1996, puis de 1999 à 2003. Fuyant la guerre, des populations libériennes ont trouvé refuge en terres ivoiriennes. Les interactions avec les communautés sur place ont créé un brassage et mis les émigrés libériens en contact avec des planteurs dont des Burkinabè, propriétaires de plantations et/ou des employés agricoles. Ce point de contact semble avoir été un des éléments qui a facilité la dynamique migratoire des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire.

Cette dynamique s'inscrit dans l'hypothèse du contact migratoire en contexte post-crise, selon laquelle les réseaux préexistants entre zones d'origine et de destination facilitent les migrations ultérieures. Comme le montrent Schürmann et al. (2022) et Teye (2022), ces contacts orientent les flux et favorisent leur diffusion selon un effet d'entraînement social. Hadibi (2025) souligne également que les déplacements liés aux conflits créent des opportunités de contact susceptibles de déclencher des mobilités secondaires.

À la suite des déguerpissements entamés par les autorités ivoiriennes dès la fin de la crise postélectorale de 2011, apparaissent les premiers arrivés des migrants Burkinabè au Libéria pour y valoriser leur capital migratoire en termes de compétences agricoles, acquises dans les plantations en Côte d'Ivoire. En effet, 66% des migrants Burkinabè au Libéria ont une expérience des plantations en Côte d'Ivoire, en tant que planteurs, fils ou frères de planteurs (Ruf & Galo, 2024, p. 3).

Outre les déguerpissements, c'est aussi et surtout « la fin de l'abondance foncière » selon l'expression de Colin & Chauveau (2011, p. 177) qui explique les départs vers le Libéria. Selon l'enquêté K.O de Guézon,

de Guézon jusqu'à la frontière libérienne, il n'y a plus de forêts. La forêt est finie. La conséquence est que plusieurs plantations sont établies dans les forêts classées ici en Côte d'Ivoire, engendrant ainsi d'autres problèmes comme les déguerpissements et des faits de corruption<sup>4</sup> des agents en charge de la protection de ces espaces. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guezon)

D'où la prospection de nouvelles forêts au Libéria, voire la Sierra Léonne : « mieux vaut aller là où il n'y a pas discours pour le moment », précise l'enquêté A.O.

Au titre des raisons, il peut en plus être signalé la tendance au vieillissement des plantations, les contraintes agroécologiques, notamment l'apparition de la maladie *swollens shoot*<sup>5</sup> (Ruf, Salvan & Kouamé, 2020). C'est ainsi que des réseaux de migrations de la Côte d'Ivoire au Libéria se mettent en place.

## 2.2. Acteurs et réseaux

Le point est relatif au nombre des migrants Burkinabè dans les plantations libériennes, leurs localités de départ en Côte d'Ivoire et de destination au Libéria, les réseaux en place et leur structuration.

### Les migrants Burkinabè au Libéria

Selon Ruf & Galo (2024, p. 3), les migrants dans les forêts libériennes sont « quasiment tous des hommes jeunes, peu ou pas scolarisés. 88% d'entre eux viennent du Burkina Faso, pour seulement 7% de nationalité ivoirienne, et 5% de Maliens, Guinéens et autres ».

Les principales zones de départ des migrants Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire se situent dans l'Ouest et le Sud-ouest de ce pays, notamment dans les régions de Soubré, Méagui, San Pédro, Duékoué, Guiglo, Touleupleu, Gnantopara, Danané, Guessabo, Guézon, Bloléquin, Vavoua, etc. Cependant, les points essentiels de leur entrée dans les forêts libériennes à partir de la Côte d'Ivoire sont Taï, Touleupleu, Grabo, Sibilou, Lapékoro et Guiglo. À propos des itinéraires suivis par les migrants, A. O installé à Guézon et ayant des plantations au Libéria dans lesquelles il emploie des migrants Burkinabè renseigne que :

les gens y vont zone par zone, avec des itinéraires différents. Il y a des gens qui prennent des raccourcis (ils sont les plus nombreux) et arrivés au fleuve Cavally, ils traversent avec des pirogues ; tout comme il y en a qui prennent des voies directes (routes) jusqu'à la frontière puis entrent au Libéria. Ça dépend. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guezon)

Afin d'échapper aux contrôles des forces de l'ordre (police, gendarmerie, douane, police anti-drogue), certains migrants quittant Soubré empruntent un itinéraire passant par San-Pédro, Béréby et Grabo, avant de traverser le fleuve Cavaly. Cet itinéraire est également utilisé par des planteurs qui introduisent clandestinement des semences de cacao de Côte d'Ivoire vers le Libéria, en dépit des interdictions des autorités ivoiriennes et libériennes. Aussi,

---

<sup>4</sup> De nos entretiens, il ressort que, négociant leur déguerpissement des forêts classées, des colons burkinabè ont donné de l'argent à un patron des agents du corps de contrôle. Après ce contact, ce dernier continue de solliciter toujours de l'aide financière à la même source, même n'étant plus en service dans la zone.

<sup>5</sup> Il s'agit d'une maladie virale, causée par le Cacao swollen shoot virus, qui affecte principalement le cacaoyer.

de l'argent est versé aux corps habillés de part et d'autre des frontières, parce que nombre de Burkinabè n'ont pas de papiers. Si ce n'est pas par ce truchement, quelqu'un qui se ferait prendre par les forces de l'ordre, tu vas beaucoup dépenser pour te tirer d'affaire. Voilà pourquoi le versement mensuel », précise une source libérienne de passage à Guiglo. (Entretien réalisé le 05 octobre à Guiglo)

Une fois sur place au Libéria, les migrants Burkinabè s'installent principalement dans deux régions frontalières orientales avec la Côte d'Ivoire. Il s'agit du Comté de Grand Gedeh à l'Est et le Comté du Nimba au Nord. Les localités d'installation des Burkinabè au Libéria sont Zwedru, Zarestan, Tostan, Bohizon, Guestan, Sininwin, Bogostan, etc. Leurs stratégies d'intégration au Libéria se fondent sur les bons rapports sociaux qu'ils investissent pour entretenir avec les Libériens qui d'ailleurs sont à la recherche de personnes (force de travail) pour exploiter leurs forêts. Par ailleurs, la grande préoccupation au sein des communautés de migrants Burkinabè se rapporte à la qualité et la gestion des relations sociales entre migrants eux-mêmes sur place au Libéria. O.M, un enquêté de San Pédro soutient que

Le problème c'est entre nous-mêmes Burkinabè. Les premiers à rentrer au Libéria sont devenus aujourd'hui des revendeurs. Ils prennent les forêts qu'ils revendent à d'autres Burkinabè. Et le plus grave est qu'ils peuvent t'installer et pendant que tu travailles, la même personne revient deux ans plus tard installer de nouvelles personnes. C'est ça qui est là-bas. C'est ça qui est en train de nous inquiéter. Comme c'est lui qui est l'intermédiaire entre toi, les autorités, l'autochtone et les chefs coutumiers, tu ne peux pas le sauter pour avoir les documents. Ils vont t'en empêcher. Pire, si tu ne fais pas attention, l'argent que tu as sur toi, ils vont mettre des délinquants à tes trousses pour te dépouiller. Moi j'ai un frère qui est à Duékoué ici en Côte d'Ivoire qui a payé pour 100 ha (sans document), mais qui se retrouve aujourd'hui avec seulement 10 ha. Souvent tu es assis ici à San Pédro, tes ouvriers t'appellent pour te dire qu'on est venu les chasser de votre plantation (Entretien réalisé le 10 octobre 2022 à San Pédro).

La cohabitation entre migrants burkinabè est fragilisée par la compétition autour de l'accès aux forêts, exacerbée par l'absence de régulation foncière effective. Exploitant cette faille, certains réseaux en place s'érigent en autorités de fait, et des pionniers vont jusqu'à se présenter comme propriétaires, usurpant parfois la place des détenteurs fonciers libériens, une dérive déjà critiquée par ces derniers, à l'image de P.<sup>6</sup> : «Toi S. tu es venu tu as demandé forêt, on t'a donné. Et c'est toi qui veux commander maintenant! Aujourd'hui, S. veut commander mon papa qui est chef de village. Même s'il a force ce n'est pas comme ça on fait. Ça va créer des problèmes non?», se plaint-elle en s'interrogeant. Cette situation est confirmée par S.A, migrant Burkinabè au Libéria et responsable de «groupe»<sup>7</sup> confie que «c'est nous-mêmes les Burkinabè qui allons-nous créer nous-mêmes des problèmes au Libéria. Et ça moi j'ai peur parce que le Libéria est un pays fragile qui vient de sortir de la guerre dont les impacts sont encore frais et visibles », conclut l'enquêté S. A.

Ces verbatims s'inscrivent dans la logique du don/contre-don analysée par Mauss, où la réciprocité constitue une norme sociale centrale. L'attitude de S., perçue comme une rupture de cet équilibre moral, révèle comment l'accès à la forêt, pourtant encadré par des arrangements locaux supposés consensuels, peut devenir un vecteur de tensions, dès lors que surgissent des asymétries de pouvoir. Cette situation met en évidence des conflits entre normes coutumières et recompositions socio-économiques, autour de la question du pouvoir légitime.

---

<sup>6</sup> Citoyenne libérienne, fille de propriétaire terrien, par ailleurs vendeuse de viande de brousse prélevée dans les forêts libériennes et vendue en territoire ivoirien

<sup>7</sup> Terme pour désigner un ensemble de personnes installées par quelqu'un que ces derniers appellent «chef»

Paradoxalement, dans ce contexte incertain, la volonté des Libériens d’attirer des étrangers pour valoriser leurs forêts constitue une opportunité saisie par les Burkinabè, qui y trouvent un canal d’accès privilégié au foncier. En effet, selon l’enquête Kh. de Guézon, planteur depuis 1974,

les Libériens ont franchi les frontières venir dire à mon petit qu’ils avaient besoin qu’on vienne aider à exploiter leurs forêts. Mon petit est venu me porter l’information et m’inviter à aller les écouter et voir ce qui pourrait être fait au Libéria. (Entretien réalisé le 10/08/2022 à Guezon

Le témoignage met en évidence une migration déclenchée non par la contrainte, mais par une opportunité économique initialement transmise par un proche. Ce processus souligne que, même en situation de vulnérabilité, les individus exercent une agence stratégique, en évaluant et mobilisant les ressources disponibles. La circulation de l’information via un parent révèle le rôle central des réseaux interpersonnels et des solidarités familiales dans la décision migratoire, lesquels constituent des mécanismes de sécurisation et facilitent l’intégration dans un environnement inconnu. Par ailleurs, l’appel des Libériens à exploiter les forêts s’inscrit dans une économie informelle, parfois en marge de la légalité, mais profondément ancrée dans des logiques sociales locales d’accès et de valorisation des ressources. La forêt devient ainsi un espace d’emploi pour les migrants et de recomposition socio-économique pour les communautés locales, notamment dans des zones enclavées. Cette invitation transfrontalière reflète la porosité sociale et économique des frontières, perçues non comme des barrières, mais comme des espaces de circulation, d’échange et de coopération autour des ressources naturelles

#### Des tuteurs officieux ou chefs de groupes

Les Burkinabè ayant migré au Libéria pour l’exploitation des forêts sont inscrits dans des réseaux. Deux niveaux sont à considérer. Ceux qui ont été envoyés comme employés au Libéria par d’autres Burkinabè qui s’attribuent le statut de « propriétaires ». Cela ne veut pas dire que ceux qui sont sur place sont des métayers dans la mesure où les contrats qui les lient aux propriétaires sont loin d’être clairs. Il s’agit de formes d’exploitation dissimulées sous des liens communautaires et familiaux, où la faible autonomie du travailleur est masquée par des logiques d’assistance ou de solidarité. Ce rapport de domination, socialement toléré, repose sur des inégalités invisibilisées. L’absence de droits formalisés expose les migrants à des ruptures unilatérales de contrat et limite leur capacité de recours, une précarité juridique accentuée par leur statut souvent irrégulier. En effet, du jour au lendemain, les propriétaires peuvent expulser les métayers des plantations. Ces chefs de groupes sont perçus comme des traîtres par les Libériens, selon le discours de certains Burkinabè sur place en Côte d’Ivoire.

Ainsi se met en place un véritable système bien structuré. Des « propriétaires », généralement établis dans l’ouest de la Côte d’Ivoire, acquièrent de vastes étendues de terres au Libéria auprès des populations autochtones. Sur ces parcelles, ils installent, pour leur propre compte, des travailleurs burkinabè acheminés depuis la Côte d’Ivoire. En effet, « il y a des gens qui quittent ici, rentrent au Libéria prennent des forêts et y installent les gens et reviennent s’installer ici en Côte d’Ivoire », confirme une source consulaire B.O. à Soubré. Il y a également d’autres qui ne se sont jamais rendus au Libéria, mais y possèdent des plantations comme cela transparaît dans les propos ci-dessous :

Moi je suis arrivé ici à San Pedro en 1978. J'ai des champs au Libéria mais moi-même je ne connais pas le Libéria. J'étais un opérateur économique dans le secteur du bois depuis 1996. Avec la faillite de notre société et sa fermeture en 2021, je me suis reconverti dans la cacao culture. Mais avant, je faisais un peu dans ce domaine. Aujourd'hui comme je suis un peu libre, j'ai pensé m'investir dans les plantations, notamment au Libéria, pays qui présente beaucoup de possibilité en matière d'acquisition de forêt. Il pleut bien là-bas et la terre est très fertile. Les plants de cacao donnent bien comme jamais vu<sup>8</sup>, raconte O. M (Entretien réalisé à San Pedro, 12 octobre 2022).

Moi-même je n'ai jamais mis pieds au Libéria. C'est mon argent qui y va pour travailler. C'est moi qui finance les travaux et j'y ai un bon petit<sup>9</sup> là-bas nommé G. Z qui travaille pour moi. Il a toute ma confiance. Lui il connaît très bien le Libéria, confie S. (Entretien réalisé à Soubré, 02 octobre 2022).

Leur mode opératoire consiste à s'entendre avec les autochtones libériens pour l'acquisition des forêts et ils s'affichent après comme propriétaires terriens, car, très souvent, ils prétendent avoir acheté. Les transactions foncières qualifiées d'« achats » dans les zones rurales relèvent le plus souvent de pratiques coutumières non enregistrées, assimilables à des compensations d'usage plutôt qu'à de véritables transferts de propriété. Bien que le Land Rights Act (2018)<sup>10</sup> reconnaisse la terre coutumière, sa cession nécessite le consentement communautaire et une formalisation administrative, souvent inaccessible aux migrants en situation irrégulière. Ces transactions, socialement reconnues mais juridiquement précaires, restent ainsi en dehors du cadre légal strict. Cependant, ces « acheteurs » se posent, voire s'imposent, en interlocuteurs aux « frères Burkinabè » en provenance de la Côte d'Ivoire. Mais parmi les nouveaux arrivés, certains, tentent de nouer des contacts avec les autochtones libériens et donc de s'émanciper du contrôle des Burkinabè qui tentent d'imposer leur tutorat.

Parmi les travailleurs, il y en a qui sont intelligents. Ils ont arrêté d'être embauchés et sont allés directement voir des propriétaires libériens qui leurs ont donné leurs forêts. Parce que tu vas partager trois fois. Tu vas gagner quoi? Aussi quand on regarde, ceux qui les ont embauchés là, ils ne travaillent pas et sont toujours en ville. Ce n'est pas bon!, nous confirme P., une libérienne, vendeuse de viande de brousse de passage à Guiglo en Côte d'Ivoire dont le père dispose de forêts au Libéria. (Entretien réalisé à Guiglo, 02 octobre 2022).

Consubstantielles à la formation et la vie des réseaux, naissent des compétitions, voire des conflits entre ceux qui, parmi les Burkinabè, aspirent à jouer les rôles de leaders, qui amènent à des tentatives d'instrumentalisation des autorités libériennes, à l'effet de créer des problèmes aux autres. A ce titre, il peut être utilement rappelé en exemple, la rivalité entre les chefs de groupes R.L et Z.S dont les portraits sont dressés plus loin. C'est dans ce sillage que des réseaux faits de connaissances, de parenté ou d'autres proximités sociales se mettent en place.

Ces réseaux se nourrissent et s'élargissent sur la base de l'utilisation des instruments des réseaux sociaux (audio et/ou vidéo partagés dans les groupes Whatsapp) par les pionniers pour des témoignages sur les potentialités des localités où ils sont installés. Les réseaux sociaux numériques influencent les décisions migratoires en diffusant des représentations idéalisées et des informations pratiques, perçues comme fiables du fait de leur proximité

---

<sup>8</sup> Il appuie ses propos par des images de son champ reçues sur son téléphone par Whatsapp. Il semble en être visiblement très satisfait et fier.

<sup>9</sup> Bon petit est synonyme d'homme de confiance, généralement moins âgé.

<sup>10</sup> Loi régissant les droits fonciers au Libéria.

sociale avec les émetteurs. Ils agissent ainsi comme vecteurs de légitimation et de facilitation de la migration, dont l'impact se retrouve dans les récits d'enquêtés. En effet, A.O indique que « la nouvelle est venue de ceux qui ont quitté à l'aventure vers là-bas. Ils sont venus et ils ont donné des informations sur la disponibilité de forêts au Libéria et indique les zones qui semblaient accepter l'installation de migrants ». Dans le même sens, M.O basé à San Pédro, signale que :

Je suis allé au Libéria par le canal d'un chef traditionnel Burkinabè (...). C'est lui qui est parti au Libéria revenir me faire part des opportunités et je me suis intéressé. Il m'a encouragé et a même cherché des ouvriers pour moi. Les travailleurs aussi m'ont fait le retour que la plantation acquise pour moi est bonne ainsi que la superficie. En tout cas, jusqu'ici je lui fais entièrement confiance. J'ai donc pris donc 100 ha de forêt là-bas sans jamais y avoir mis pieds. (Entretien réalisé le 10 octobre 2022 à San Pédro).

Il va donc de soi que ces ouvriers travaillent pour le compte de ces pseudo-propriétaires. En réalité, pour exploiter les plantations au Libéria, des réseaux de recrutement de main-d'œuvre sont progressivement mis en place. Ces réseaux vont même au-delà de la Côte d'Ivoire. « Actuellement, j'ai trois (03) personnes que j'ai fait venir du Burkina et qui vont aller travailler directement dans ma forêt, en remplacement de trois (03) de mes ouvriers qui ont désisté », informe O.M., un investisseur au Libéria installé en Côte d'Ivoire.

Des éléments descriptifs à partir des portraits ci-dessous de chefs de groupes renseignent non seulement sur les réseaux, mais aussi sur les domaines d'activités d'origine, les parcours de vie de ces derniers. Ils informent également surtout sur les démarches et les stratégies qu'ils déroulent pour accéder et exploiter les forêts au Libéria.

### **Portrait 1**

Je suis S.A et j'exerçais dans le petit commerce et un peu dans la cacaoculture ici à Guiglo. Progressivement, j'ai découvert que le commerce comporte plus de risques que le travail de plantation qui semble plus rentable et vers lequel j'ai finalement basculé. Je m'y suis investi d'abord à Touleupleu, localité mitoyenne des frontières libériennes. Pendant que des gens exploitaient déjà les forêts au Libéria depuis 2017, j'ai décidé d'y effectuer une tournée de reconnaissance en 2019. Fort des constats faits, des gens que j'ai encouragés pour qu'ils tentent l'aventure sont restés sceptiques. Mon déclic est finalement venu de la localité Grabo d'où des connaissances sont parties pour s'installer et travailler dans les forêts libériennes. Du fait de ma petite expérience dans le domaine, ce groupe m'a spécialement sollicité pour les assister techniquement. Le retour sur cette expérience m'a donné le courage nécessaire de faire entrer mon groupe au Libéria, puis un autre a suivi en 2021 en passant la porte de « cailloux blancs ».

J'ai fait entrer et installer des gens par groupes sur des kilomètres de forêt. Ceux que moi j'ai installés, à chaque mois, ils viennent travailler pour moi. Tout compte fait, je peux dire que dans quelques années, grâce à cette activité je peux facilement devenir milliardaire, parce qu'il s'agit de vastes champs qu'on va travailler pour moi. Je fais du cacao et compte faire du palmier du côté de Grabo où se trouve déjà implantée (au Libéria) la plus grande usine de palmier d'Afrique de l'ouest (...)

Moi je ne peux pas faire une semaine ici à Guiglo sans rentrer au Libéria. Actuellement, je reçois beaucoup d'appels des gens qui sont intéressés par des kilomètres de forêts au Libéria. J'attends de tout réunir (argent) avant de rentrer au Libéria pour les satisfaire. Je ne dis pas que je suis le 1er parmi les chefs de groupes. Mais en matière de gestion des hommes et la satisfaction de leurs attentes, je ne suis pas derrière. Il y a des groupes où il y a beaucoup de plaintes. Je ne peux pas dire aussi que je suis devant, parce qu'il y a le V. D. et S. Nous sommes trois (03) leaders du côté de « cailloux blancs », situé à moins de 80 km de Guiglo.

La brousse que moi on m'a donnée est très grande et pas loin de Taï. La longueur est comparable à la distance Guiglo-Duékoué, soit environ 33 km de forêts. Mais entre temps, j'étais aussi du côté de Grabo pour faire entrer les gens (Entretien réalisé le 05 octobre 2022 à Guiglo).

Le parcours de S.A. illustre la figure de l'entrepreneur migrant, utilisant la mobilité transfrontalière pour contourner la saturation foncière ivoirienne. Devenu gestionnaire de terres et leader de groupes, il incarne une gouvernance foncière informelle dans un espace régulé par la négociation locale. Son cas révèle comment les migrations burkinabè reconfigurent les territoires agricoles et redéfinissent les rapports de pouvoir dans les marges transfrontalières ouest-africaines.

### **Portrait 2**

Je suis G.P. né ici en Côte d'Ivoire. J'ai le niveau de la classe de Terminale au Burkina Faso. J'ai commencé le commerce au Burkina Faso avant de revenir ici en Côte d'Ivoire en 2017. Mon entrée au Libéria date seulement de la fin de l'année 2020 du côté de Toulepleu. Je me suis un peu promené au Libéria et me suis même rendu jusque dans la capitale Morovia pour prendre le pouls des affaires. C'est ainsi que j'ai commencé par prendre 30, 40, et récemment 110 ha.

Ce qui m'a amené au Libéria c'est que je pense que l'exploitation forestière aide beaucoup et constitue aujourd'hui pour nous une garantie, comparativement au commerce. Du côté de « cailloux blancs », j'ai eu des forêts au Libéria mais je n'ai pas encore des gens pour "balayer". Là-bas comme c'est mon petit frère qui est chef de groupe, j'ai bon espoir que le travail de mon champ sera fait.

Le parcours de G.P. illustre une forme d'entrepreneuriat migratoire fondé sur l'investissement foncier à distance, sans implication directe dans le travail agricole. Sa trajectoire, marquée par une reconversion stratégique et appuyée sur des réseaux familiaux, s'inscrit dans un processus de (re)territorialisation informelle au Libéria. Contrairement à S.A., courtier-organisateur, G.P. et R.L. mobilisent leur capital financier et relationnel pour exercer un contrôle foncier indirect, incarnant ainsi des figures émergentes de capitalistes ruraux transfrontaliers, opérant à la marge des régulations étatiques.

### **Portrait 3**

Je suis N. M., né à Arbolé (Burkina Faso) où j'ai fréquenté et arrêté l'école en 1999, pour ensuite aller à Léo (Burkina Faso), puis à Bouaké où je cultivais les ignames. Par la suite, j'ai migré à Guézon où j'ai quitté avec les représailles qui ont suivies la crise politique de 2011 pendant laquelle nous avons vu nos récoltes de cacao brûlées<sup>11</sup> et des personnes tuées. C'est ainsi que Salam Kodogo a été tué chez lui à Guézon où il y a eu des affrontements entre Guéré et baoulé. C'est dans ce contexte que j'ai eu l'idée d'aller voir ailleurs. Je suis allé alors à Diboké (Côte d'Ivoire), puis dans une localité appelé France au Libéria. Moi aussi, je gère ici un groupe de planteurs.

J'ai commencé le travail de forêt au Libéria cela fait maintenant deux ans. J'y vais et retourne régulièrement en Côte d'Ivoire. Au Libéria, nous sommes à côté de Diboké (Côte d'Ivoire). Nous avons été parmi les premiers à nous installer de ce côté. Au départ pour communiquer avec téléphone, il fallait te cacher parce que la population ne connaissait pas ! C'était la vraie brousse ! Globalement ici à France c'est tranquille. Mais là où il y a des bruits et des bagarres, c'est à Tostan dont certains des exploitants ont fui venir prendre des forêts ici. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guiglo).

N.M. incarne une migration de rupture post-crise, où la violence en Côte d'Ivoire conduit à une relocalisation stratégique vers les forêts libériennes, perçues comme refuges fonciers. De victime, il devient chef de groupe, participant à une dynamique de (re)territorialisation agraire informelle portée par les migrants burkinabè. Son ancrage à « France » près de Diboké révèle la plasticité des zones frontalières, structurées par les arbitrages

---

<sup>11</sup> Il faut préciser que ces récoltes étaient issues de l'exploitation des forêts classées

sécuritaires et fonciers, et illustre la figure du pionnier post-conflit, entre reconstruction statutaire et appropriation collective du territoire.

#### Portrait 4

Je suis S.Z j'ai grandi à Méagui et j'étais transporteur ici à Soubré au temps fort de la crise ivoirienne en 2002. Après la fin de la guerre, mon activité de transporteur a périclité et je suis parti à Méagui où je menais d'autres activités. C'est en 2011 que j'ai quitté à Méagui<sup>12</sup> pour venir ici à Danané où nous avons des champs. De Danané je suis rentré au Libéria. Mais mon père était au Libéria depuis 1960 pendant qu'il n'avait pas encore marié ma Maman même. C'est ça qui m'a facilité la tâche pour faire entrer et installer des Burkinabè au Libéria.

Mais avant, je voulais partir au Burkina, il y a un libérien qui dit qu'il va partir avec moi. Dans les échanges avec mon Papa (en présence de mon ami), mon papa citait ses amis du Libéria quand il était au PK barrage. Parmi les noms, il a cité le nom du papa de mon ami. Voilà comment cette famille libérienne m'a pris avec deux bras maintenant. En rappel, je suis l'un des premiers Burkinabè à installer les Burkinabè dans les forêts au Libéria. J'ai eu des problèmes avec d'autres groupes de Burkinabè, notamment avec L.<sup>13</sup> lors de l'installation de mes « petits » L. qui était déjà sur le terrain et avait installé des gens.

En tout cas, j'ai le pouvoir au Libéria. Mais ça ne sert à rien de l'utiliser contre mes frères. Mais tout le monde ne comprend pas cela. Il y a juste deux semaines, des campements de mes gars ont été vandalisés par une cinquantaine d'éléments à la solde de J-C. Ils ont profité de l'absence des occupants des lieux pour mettre à sac les hangars. Ils prétendent que mes éléments sont installés sur leurs forêts alors qu'eux-mêmes viennent d'arriver là-bas. (Entretien réalisé le 08 octobre 2022 à Soubré).

S.Z. incarne un leadership migratoire fondé sur un capital de filiation transfrontalier hérité, mobilisé pour structurer l'accès foncier informel et organiser l'installation de Burkinabè. Sa reconversion post-crise illustre une forme de pouvoir local fondée sur l'ancienneté et la médiation, en dehors des cadres étatiques.

À travers les trajectoires de S.A., G.P., N.M. et S.Z. se dessine une pluralité de figures migrantes, oscillant entre entrepreneur, investisseur, pionnier, héritier, engagées dans la fabrique de territorialités rurales transfrontalières. Chacun mobilise un capital distinct pour accéder à la terre, encadrer la main-d'œuvre et reconfigurer les hiérarchies locales. Ce qui dénote d'une production sociale de l'espace et une réinvention du pouvoir dans les marges.

#### Les acteurs officiels

Les acteurs officiels renvoient aux autorités diplomatiques et consulaires du Burkina Faso près la République de Côte d'Ivoire et les autorités du Libéria.

Bien que la juridiction de l'Ambassade du Burkina Faso à Abidjan couvre formellement le Libéria et la Sierra Léone, la prise en compte effective de la présence de Burkinabè au Libéria ne s'est amorcée qu'à partir de 2016, à la suite des sollicitations de migrants installés dans les zones forestières frontalières. Une mission officielle conduite en avril 2022 à Monrovia visait à établir un dialogue avec les autorités libériennes, évaluer la situation des Burkinabè et sensibiliser aux conditions d'entrée, à l'enregistrement administratif et au respect des normes locales, notamment en matière foncière.

---

<sup>12</sup> Il aurait quitté cette localité à cause des crédits, donc il devait à des gens.

<sup>13</sup> L., Kh. et P. sont du même village au Burkina Faso. Aussi Kh., Dj. et L. sont du même réseau. Si Dj. a été choisi par l'aïe de L. comme chef traditionnel de la communauté burkinabè dans le Comté du Grand Gedeh, L. a tenté de faire adouber Kh. comme chef de la communauté à Zwedru. Il s'agit d'une stratégie de maillage à travers la mise en place de chefs de communauté. Il est même envisagé à termes, la présentation des élus aux autorités libériennes au cours d'une cérémonie à organiser à cet effet. A l'opposé, le réseau de S. qui se résume à lui et P. est moins large et moins remarquable, parce que nettement moins structuré que celui de L.

En l'absence de représentation diplomatique sur le sol libérien, un coordonnateur local a été désigné comme relais communautaire. Il s'agit d'un bénévole, collaborateur de longue date du Consult honoraire du Burkina Faso à Soubré, planteur, instruit et polyglotte et résidant non loin de la frontière libérienne. Il a été choisi parmi les personnes ressources locales, afin de faciliter les échanges entre la Représentation diplomatique et les Burkinabè résidents au Libéria, particulièrement ceux exploitant les forêts. Toutefois, son autonomie croissante, marquée par des initiatives menées hors du contrôle de l'Ambassade, a conduit à sa révocation<sup>14</sup>. Ce cas illustre les limites institutionnelles de la régulation migratoire burkinabè dans les marges frontalières, et la tension entre encadrement étatique et initiatives communautaires sur le terrain.

La présence de Burkinabè au Libéria, initialement perçue avec réserve par les autorités, s'est construite en marge de l'État, à travers des installations directes en forêt, avec peu de contact avec les villages et hors des procédures administratives. Dans un contexte post-conflit, ces occupations ont suscité des déguerpissements rapidement suspendus grâce à l'intervention des autorités autochtones, qui avaient autorisé l'installation des migrants. Cette reconnaissance coutumière souligne l'apport des migrants à l'économie locale, notamment vivrière.

Toutefois, les autorités libériennes s'inquiètent du non-respect des obligations administratives, en particulier l'absence de documents de voyage valides (passeport ou carte CEDEAO) et de procédures d'enregistrement. Le recours à la carte consulaire burkinabè, valable uniquement en Côte d'Ivoire, ainsi que les arrangements informels avec les agents de contrôle, illustrent la fragilité juridique de ces mobilités et la persistance d'une régulation par le bas, en tension avec les normes officielles.

Par ailleurs, l'accès à la terre des Burkinabè reste identique à ce qui a été observé dans les différents fronts pionniers où l'accueil et l'insertion des migrants sont gérés par l'institution du tutorat (Zongo, 2024 ; Saint Martin, 1981 ) qui conditionne l'accès à la terre et la sécurisation des droits fonciers du migrants au respect de clauses sociales, notamment l'obligation d'assister l'autochtone qui a cédé la terre, aux respects des coutumes et surtout l'obligation de ne pas se mêler des "affaires" du village (Colin, 2021, p. 121). Le transfert des droits fonciers est généralement qualifié de "don" ou de "prêt" dont la durée n'est pas explicitement précisée. Si les Burkinabè sont unanimes pour reconnaître que les Libériens ne vendent pas la terre, par contre, des tensions apparaissent déjà entre certains pionniers Burkinabè et ceux qu'ils ont accueillis et installés sur les terres qu'ils avaient déjà obtenues auprès des autochtones. Si dans la majorité des cas, c'est le "planter-partager" qui est adopté<sup>15</sup>, les pionniers tentent, soit de se proclamer unique propriétaire, soit de déguerpier les travailleurs initiaux par des manœuvres ou enfin de vendre les plantations à l'insu de ceux qui ont mis en valeur la forêt.

### 3. Discussion

La présence croissante des migrants Burkinabè dans les forêts libériennes s'inscrit dans une logique d'adaptation et d'anticipation face à la saturation écologique et foncière des espaces ruraux ivoiriens. La raréfaction des terres disponibles, y compris des jachères, la politique de déguerpissement<sup>16</sup> des forêts classées menée par les autorités ivoiriennes, ainsi

---

<sup>14</sup> En effet, après avoir initié des rencontres à Toulepleu, Grabo et Guiglo, les trois principaux points d'entrée des Burkinabè au Libéria, il a effectué un séjour dans certaines localités libériennes, rencontrer des officiels à l'insu de l'Ambassade.

<sup>15</sup> Voir Colin, J-P et Ruf, F., 2011

<sup>16</sup> Le déguerpissement des populations vivant dans les forêts classées en Côte d'Ivoire est principalement encadré par plusieurs textes législatifs et réglementaires liés à la gestion des ressources naturelles, à la protection des forêts et à l'aménagement du territoire. L'occupation illégale de ces zones, notamment par des populations, peut entraîner des mesures de déguerpissement afin de garantir la préservation des écosystèmes.

que le vieillissement des plantations de cacao, ont contribué à réduire les opportunités agricoles pour les planteurs Burkinabè, historiquement installés en Côte d'Ivoire. Ce contexte a incité certains d'entre eux à franchir la frontière pour investir les espaces encore disponibles du Libéria voisin.

Une telle dynamique renvoie à ce que la littérature qualifie de migration environnementale différée ou migration post-front pionnier (Batterbury, 2001 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1998 ; Léonard & Oswald, 1996), où les migrants quittent des zones anciennement attractives devenues écologiquement ou économiquement marginales, pour rejoindre de nouveaux fronts d'exploitation. Dans ces configurations, la migration n'est pas simplement une réponse à un choc environnemental ponctuel, mais une stratégie d'ajustement à des processus d'épuisement progressif des ressources et de pression foncière, exacerbés par des politiques de réaffectation ou de contrôle étatique des terres (Henry & al., 2004, Lavigne Delville, 2000).

Ce mouvement de population qui est animé par plusieurs acteurs mobilise des réseaux, constitués d'autochtones libériens, de migrants (patrons et ouvriers), des courtiers, des agents de l'administration qui agissent à titre personnel. Par contre, aucun des Etats n'intervient dans l'organisation des déplacements, dans l'accueil et l'insertion des migrants, hormis les formalités administratives de sortie et d'entrée dans les deux pays. Ce mouvement engage aussi les autorités ivoiriennes, Burkinabè et libériennes.

La migration des Burkinabè est perçue par les autochtones libériens comme une immense opportunité de mise en valeur de leurs forêts, dans la perspective d'en tirer une certaine rente foncière tandis que pour les migrants Burkinabè la disponibilité foncière et les conditions d'accès à la terre s'avèrent très avantageuses, comparées à la Côte d'Ivoire.

La dynamique de «colonisation» des forêts au Libéria par les migrants Burkinabè est comparable au processus d'adoption d'une innovation sociale comme théorisée par Mendras & Forsé (1983). Les migrations burkinabè vers les forêts libériennes révèlent une différenciation marquée des profils, structurée par les ressources mobilisées, les modalités d'entrée et les logiques d'action. Dans la lignée des travaux sur les fronts pionniers agricoles (Chauveau & Richards, 2008 ; Mathieu et al., 2003), ces migrations s'organisent en vagues successives : les pionniers, dotés d'un capital élevé, initient le mouvement selon des stratégies d'opportunité ou de diversification ; les innovateurs jouent un rôle d'entraînement au sein des réseaux sociaux, conformément à la théorie de la diffusion de l'innovation (Rogers, 2003) ; la majorité précoce s'engage de manière calculée, tandis que la majorité tardive entre plus prudemment, selon une logique d'abaissement du risque (Cordell et al., 1996 ; Findley, 1987). Cette segmentation reflète des inégalités structurelles d'accès au foncier, à l'information et à la reconnaissance sociale, donnant lieu à une hiérarchisation interne des statuts et à l'émergence de formes de pouvoir localisé fondées sur l'informalité, mais fortement structurées (Lavigne Delville, 2000 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1997).

En clair, des trajectoires différenciées soulignent que la migration burkinabè vers le Libéria ne constitue pas un phénomène homogène, mais un processus socialement stratifié, articulé autour de ressources différenciées, de temporalités d'engagement et de formes de pouvoir émergentes. En cela, la migration devient non seulement un moyen d'accès au foncier, mais aussi un vecteur de reconfiguration des rapports sociaux, d'accumulation et de gouvernance locale, dans les marges forestières transfrontalières.

Le maillage social dont le phénomène fait l'objet a considérablement contribué à sa diffusion au sein de la diaspora Burkinabè en Côte d'Ivoire. En effet, la circulation de l'information suit le même schéma que celui qui avait facilité l'organisation des migrations vers la Côte d'Ivoire. Elle transite principalement par les réseaux de proximité, qu'ils soient d'ordre familial, comme c'est le cas chez les Bissa, ou villageois et territoriaux, comme chez les *Moosé*. Dans les deux cas, cela aboutit à la reconstitution des aires de départ dans la localité

d'accueil (Remy, 1977), à la différence des migrations classiques burkinabè, les reconstitutions concernent les localités de provenance de la Côte d'Ivoire. Cette situation est renforcée par les nouveaux moyens de communication et les réseaux sociaux qui facilitent la création de « groupes whatsapp ».

L'importance du flux migratoire des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire est facilitée certes par la relative disponibilité foncière et les dispositions des populations d'accueil mais aussi par les fortes traditions migratoires des Burkinabè et leur insertion dans l'économie de plantation depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle (Zongo, 2025). Nonobstant cette longue tradition de l'insertion dans l'agriculture de plantation et l'expérience de l'insécurité foncière, surtout en Côte d'Ivoire (Ruf, 2020 ; Ruf, Salvan, & Kouamé, 2020, Ibo, 2007), les immigrés burkinabè au Libéria ont maintenu les pratiques foncières qui ont pourtant favorisé la remise en cause des droits fonciers qu'ils croyaient avoir acquis.

A l'image des migrations rurales dans toute l'Afrique de l'Ouest, les trois Etats n'interviennent pas pour le moment dans l'organisation de la migration, laissant aux populations locales le soin d'organiser l'accueil et l'insertion socioéconomique des migrants, qui comme un peu partout, se réalisent à travers l'institution du tutorat (Zongo, 2024 ; Chauveau, 2006).

## Conclusion

Les zones de départ des Burkinabè qui migrent au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire sont essentiellement l'Ouest et le Sud-Ouest du pays ; tandis que les principales localités de leur installation au Libéria sont le Comté de Grand Gedeh à l'Est et le Comté du Nimba au Nord.

La migration des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire obéit à une stratégie d'adaptation, intervenant en réponse à la raréfaction des forêts exploitables en Côte d'Ivoire, une situation encore exacerbée par la volonté du gouvernement ivoirien de restaurer les forêts classées colonisées. En plus, il y a les maladies des plantes qui ne sont pas de nature à améliorer le contexte. Pour trouver une solution à la fragilité de leur situation foncière, l'exutoire qui s'offre aux planteurs Burkinabè de Côte d'Ivoire est la migration dans les forêts libériennes.

Pour accéder aux forêts, les migrants Burkinabè font usage du tutorat. En tant qu'arrangement foncier, il établit des relations socio foncières entre les migrants burkinabè et les autochtones des zones d'accueil au Libéria. Cela semble être facilité par le fait que les autochtones libériens ont globalement une bonne perception des migrants burkinabè qu'ils trouvent « travailleurs », une acceptabilité sociale qui favorise l'acquisition des forêts par eux. Au-delà de ce tutorat classique, les Burkinabè utilisent une autre forme de tutorat. Elle consiste pour une catégorie de migrants Burkinabè à s'ériger en tuteurs (patrons et chefs de groupes) à l'endroit d'autres migrants Burkinabè, cela par le truchement de la sous-location des forêts négociées auprès des familles autochtones libériennes.

Les migrations des burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire montrent des permanences des caractéristiques des migrations burkinabè, notamment la reconstitution des aires des zones de départ, le “*yiir paalé*” (Remy, 1977) qui, cette fois ci, reproduit l'environnement humain des zones de départ de la Côte d'Ivoire. Ce processus de reconstitution est renforcé par les nouveaux moyens de communication. En dépit de l'expérience de l'insécurité foncière en Côte d'Ivoire dont les principales causes se trouvent dans l'absence de formalisation des transactions foncières, les immigrés n'ont pas intégré les innovations introduites en milieu rural et qui ont porté essentiellement sur la formalisation (Koné, Basserie, Chauveau, 1999). Les pionniers de la migration se sont progressivement érigés en “tuteurs” de leurs successeurs, créant ainsi une hiérarchie entre les migrants qui leur

procure des avantages pécuniaires<sup>17</sup> mais qui s'avèrent, in fine, de potentiels sources de conflits entre les Burkinabè et leurs tuteurs, mais plus encore, entre les Burkinabè eux-mêmes. En définitive, les trajectoires migratoires différenciées, analysées à travers les dynamiques d'installation des Burkinabè dans les forêts libériennes, révèlent la fabrique locale par le bas de nouveaux territoires agricoles en dehors des cadres étatiques formels. En toile de fond, elles soulèvent des enjeux majeurs en matière de gouvernance foncière, de durabilité environnementale et de coordination régionale. Dans le contexte d'intégration CEDEAO encore essentiellement juridique, les mobilités transfrontalières révélées appellent à une réflexion politique sur la gestion conjointe du foncier et des ressources naturelles, afin d'éviter que ces zones périphériques ne deviennent les épicycles silencieux de futurs conflits agraires et écologiques.

### Références bibliographiques

- Ambassade du Burkina Faso. (2022). Compte rendu de la mission effectuée du 22 avril au 8 mai 2022 au Libéria et dans la partie ouest de la République de Côte d'Ivoire.
- Association internationale des démographes de langue française. (2004). Les migrations internationales - Observation, analyse et perspectives. *Actes du Colloque international de Budapest*, Numéro 12.
- Balac, R., (2002). Dynamiques migratoires et économie de plantation. In Photios Tapinos, G., Hugon, Ph., Vimard, P. (Sous la Dir.). *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXIe siècle Défis démographiques et développement durable*, Karthala, 195-231.
- Batterbury, S. (2001). Land access and rural livelihoods in West Africa: case studies from Côte d'Ivoire and Mali, Drylands Research.
- Beauchemin, C., Henry, S. & Schoumaker, B. (2007). Côte-d'Ivoire–Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour. In Association internationale des démographes de langue française, *Les migrations internationales - Observation, analyse et perspectives*, 158-177.
- Béraud, C. & Basilien-Gainche, M.-L. (2014). Religions et migrations : entre ancrages et mobilités. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bertoncello, B. & Bredeloup, S. (2021). Femmes en migrations : Réseaux, circulations, stratégies. IRD Éditions.
- Bierschenk, T., Chauveau, J-P. & Olivier De Sardan, J-P. (2000). Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. Karthala, APAD.
- Bierschenk, T. & Olivier de Sardan, J.-P. (1997). Les transferts de modèles en Afrique : une lecture anthropologique des dynamiques sociales du changement, Karthala.
- Blion, R. & Brédeloup, S. (1994). La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des burkinabè et des sénégalais. In Actes du Colloque international sur *Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, Abidjan du 28 novembre au 02 décembre, 607-624.
- Blion, R. (1992). Retour au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire. *Hommes et Migrations*. 1160, 28-31.
- Boyer, F. & Lanoue, E. (2009). De retour de Côte d'Ivoire : migrants Burkinabè à Ouagadougou. In Boyer, F. (coord.) & Delaunay, D. (coord.). *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire*. IRD, 75-101.
- Boyer, F. (2016). De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire à Ouagadougou : une approche générationnelle. In Brédeloup, S. (ed.) & Zongo, M. (ed.). *Repenser les mobilités Burkinabè*. L'Harmattan, 121-143.

---

<sup>17</sup> Cette forme réinventée du tutorat ou "le tutorat de seconde main" a une très forte dimension mercantiliste, destructurant ainsi sa vocation première qui est sociale.

- Chauveau, J.-P. & Richards, P. (2008). West African insurgencies in agrarian perspective: Côte d'Ivoire and Sierra Leone compared. *Journal of Agrarian Change*, 8(4), 515–552. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0366.2008.00176.x>
- Chauveau, J.-P. (2006). Transferts coutumiers de droits entre autochtones et étrangers. Évolutions et enjeux actuels de la relation de tutorat. In Chauveau, J.-P., Colin, J.-P., Jacob, J.-P., Lavigne Delville, Ph. & Le Meur, Ph. *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*. IIED, 16-29.
- Colin, J-P et Ruf, F. (2011). Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire. *Revue Tiers Monde*. 207 (3), 169–187.
- Colin, J.-P. (2021). La marchandisation de l'accès à la terre dans des contextes ruraux ouest-africains. *Le Mouvement Social*. 2021/4 (277), 117–132.
- Colin, J.-P. (2005). Le développement d'un marché foncier. Dans une perspective ivoirienne. *Afrique contemporaine*. N°213, 179-196.
- Cordell, D. D., Gregory, J. W., & Piché, V. (1996). *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*. Boulder, CO: Westview Press.
- Courtin, F., Fournet, F. & Solano, Ph. (2010). La crise ivoirienne et les migrants burkinabés. L'effet boomerang d'une migration internationale. *Afrique contemporaine*. N° 236, 11-27.
- Findley, S. E. (1987). An interactive model of internal migration in Africa. *Geographical Analysis*, 19(1), 38–59. <https://doi.org/10.1111/j.1538-4632.1987.tb00117.x>
- Héma, K.B., Zerbo, R. & Koffi, G.R.Y. (2018). Pratiques agricoles des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire et investissement socio-économiques liés à la culture du cacao. In *Tropicicultura*, 2(36), 299-313.
- Henry, S., Schoumaker, B. & Beauchemin, C. (2004). The impact of rainfall on the first out-migration: a multi-level event-history analysis in Burkina Faso. *Population and Environment*, 25(5), 423–460.
- Ibo, G. J. (2007). Fronts pionniers et retraits de terres : points de vue sur la sécurisation du foncier en Côte d'Ivoire. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*. n°1, 3–19.
- Jourdain, A. & Naulin, S. (2019). Théorie de l'espace social. In Jourdain, A. & Naulin, S. (Sous la Dir.). *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Armand Colin, 99-125.
- Kabbanji, L. & Piché, V. (2006). Politiques migratoires et migrations de travail des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire. In Association internationale des démographes de langue française. *Dynamiques démographiques et activités*, Actes du colloque international de Aveiro ,1401-1416.
- Koné, M. (2006). Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé. *Les frontières de la question foncière*, Montpellier.
- Koné, M., Basserie, V. & Chauveau, J.-P. (1999). Petits reçus et conventions : les procédures locales de formalisation des droits fonciers et les attentes de papiers, étude de cas dans le centre-ouest ivoirien. In Lavigne Delville, P. & Mathieu, P., *Formalisation des contrats et des transactions. Repérage des pratiques populaires d'usage de l'écrit dans les transactions foncières en Afrique rurale*. Document de travail, GRET-IED/UCL, 52-76.
- Lavigne Delville, P. (2000). Harmonising formal law and customary land rights in French-speaking West Africa. *International Institute for Environment and Development (IIED)*. Issue Paper N°104.
- Léonard, E. & Oswald, M. (1996). *Paysans, experts et chercheurs en Afrique : construction sociale des savoirs agricoles*. Karthala.
- Léonard, E. (2001). *Dynamiques agraires et foncières en Afrique de l'Ouest*. Karthala.

- Massey, D. S., Durand, J. & Pren, K. A. (2010). Pathways to legal immigration. *International Migration Review*, 44(3), 872–901. Consulté le 04/08/2025. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2010.00822.x>
- Mathieu, P., Zongo, M., & Paré, L. (2003). Monetary land transactions in Western Burkina Faso : Commoditisation, papers and customary authorities. *International Institute for Environment and Development (IIED)*, Issue Paper N° 117.
- Mendras, H. & Forsé, M. (1983). Le changement social. Tendances et paradigmes. Armand Colin.
- Merklé, P. (2004). Sociologie des réseaux sociaux. La Découverte.
- Remy, G. (1977). Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi. Rapport de synthèse. Fascicule 1, ORSTOM.
- Rogers, E. M. (2003). Diffusion of Innovations (5th ed.) : Free Press.
- Ruf, F. & Galo, A. (2024). Le boom du cacao au Liberia, répétition de quatre siècles de migrations. La «déforestation importée» face à l’histoire. *Cahier Agricultures*. 33 (25).
- Ruf, F. (2020). Au cœur des cycles du cacao et des conflits en Afrique de l’Ouest. Le triangle Côte d’Ivoire, Ghana et Burkina Faso. *Revue internationale des études du développement*. 243(3), 199–231.
- Ruf, F., Salvan, M. & Kouamé, J. (2020). Qui sont les planteurs de cacao de Côte d’Ivoire ? In Duplan, T. (Coord.) *Qui sont les planteurs de cacao de Côte d’Ivoire*. Éditions AFD, 1-111.
- Ruf, F., Salvan, M., Kouamé, J. (2020). Qui sont les nouveaux planteurs. AFD Édition.
- Saint-Martin, Y.J. (1981). David (Philippe). Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l’arachide en Sénégal, des origines à nos jours. *Revue française d’histoire d’outre-mer*. 68(250), 499-501.
- Sangne, C.Y., Yao, S.S.B., Bamba, I. & Aké N’Doumé, C.T. (2015). Dynamique forestière post-conflits armés de la Forêt classée du Haut-Sassandra (Côte d’Ivoire). *Vertigo*, 15(3), 1-18. Consulté le 25 juin 2024. <http://journals.openedition.org/vertigo/16784>
- Zongo, M. (2025) D’une génération à l’autre. Les Burkinabè dans l’agriculture de plantation en Côte d’Ivoire. *Cahiers de l’IREA*, n° 53, 15-42.
- Zongo, M. (2024). Le tutorat à l’épreuve de la marchandisation de la terre. *Revue Africaine sur la Gouvernance*, 1(1), 140–164.
- Zongo, M. (2003). La diaspora burkinabè en Côte d’Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d’origine. *Revue Africaine de Sociologie*. 7(2), 58-72.